

COMMISSION SPORTIVE 2008/2009

MISE A JOUR DES PASSEPORTS SPORTIFS

Afin d'éviter de nombreux tracas lors des contrôles des passeports sportifs tant au moment des compétitions que lors des passages de grades, il est demandé aux présidents de clubs, aux professeurs, aux compétiteurs et aux parents de ces derniers lorsqu'ils sont mineurs, de bien vouloir procéder aux vérifications qui suivent afin que le passeport de chacun soit valide.

Tous les compétiteurs doivent présenter un passeport avec les pages ci-dessous citées correctement remplies :

Ancien passeport :

Page 1 : veillez à ce que le nom du titulaire y figure.

Page 2 : date de délivrance et de fin de validité, ligue.

Page 3 : signature du titulaire.

Page 7 : clubs et transferts AVEC LES SIGNATURES DES PROFESSEURS OU PRESIDENTS.

Pages suivantes : veillez à ce que les licences soient bien collées (et non les timbres d'abonnement), que le certificat médical soit rempli, daté et signé, et qu'il corresponde bien avec l'année de licence en cours.

Pour les passages de grades, les pages 12 et 18 doivent être à jour.

Nouveau passeport :

Page 2 : date de délivrance et fin de validité, ligue.

Page 3 : signature du titulaire.

Page 4 : Clubs et transferts AVEC LES SIGNATURES DES PROFESSEURS OU PRESIDENTS.

Pages suivantes : veillez à ce que les licences soient bien collées (et non les timbres d'abonnement), que le certificat médical soit rempli, daté et signé et qu'il corresponde à la licence en cours. Idem en ce qui concerne l'autorisation parentale pour les mineurs, valable pour l'année en cours.

Pour les passages de grades, les pages 16 et 21 doivent être à jour.

Nous nous devons de respecter scrupuleusement ces règles, et si certaines venaient à faire défaut, le responsable de la commission sportive peut, avec l'accord du président départemental, refuser la présence du compétiteur.